

Durée : 3 jours soit 21 heures

Objectifs de la formation :

Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite de chariots de manutention.
 Permettre à l'employeur la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante.
 Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou CACES® R.489 (valide 5 ans).

Méthodes et moyens pédagogiques :

Présentiel. La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.

Pré requis :

Tout personnel destiné à conduire des chariots élévateurs et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelles : un gilet rétro-réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, les EPI nécessaires adaptés au chariot et à son environnement et une pièce d'identité.

Etre âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français. Maitriser les quatre opérations de calcul de base.

Le candidat doit être titulaire de la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article L221-1).

Public concerné :

Tout personnel destiné à la conduite de chariots élévateurs.

Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET

Formation Théorique : 0,5 jour soit 3,5 heures

- J2AM Connaissances générales
 Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur /du conducteur
 Dispositif CACES®
 Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés.
 Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
 Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®
 Notions élémentaires de physique
 Stabilité des chariots de manutention
 Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
 Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
 Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

Formation Pratique 1,5 jour soit 10,5 heures

- J1AM **Prise de poste et vérification notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique**
 J1AM Utilisation des documents
 J1AM **Conduite et manoeuvres**
 J1AM Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
 J1PM Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge
 Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
 J1PM Prendre et déposer une charge au sol
 Evaluer la position du centre de gravité de la charge,
 Exercices de conduite et manoeuvre selon la catégorie de chariot
 J2PM Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile
 Effectuer le stockage / le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
 Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière
 Assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule
 manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable (sac, big bag...)
 Préparer une palette en hauteur
 Charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport
 Effectuer une manoeuvre de descente de la cabine en cas de panne
Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

Test CACES® 1 jour soit 7 heures

- J3AM Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "testeur" selon le référentiel des connaissances
 J3PM théoriques et pratiques de la Recommandation R.489 de la CNAM.

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.